

JOURNAL MUNICIPAL

**AVANT LA NEIGE,
VIVONS PLEINEMENT L'AUTOMNE!**



© Daniel TPhoto

VILLE DE MONTMAGNY

VOS ACTUALITÉS MUNICIPALES DE NOVEMBRE



**RECONSTRUCTION DU BARRAGE
MORIGEAU COMPLÉTÉE**

5

SOMMAIRE

Une autre distinction provinciale pour la campagne de recrutement étudiant	4
Chien vedette recherché	5
Retour du Marché de Noël à la fin novembre	5
Novembre : Mois de sensibilisation au radon	7
Activités éducatives pour faire connaître la chasse à la sauvagine	8
Novembre à la bibliothèque	9

MOT DE LA MAIRESSE



Magnymontoises, Magnymontois,

Ce n'est pas la première fois que je l'évoque, mais la voie de l'eau est un sujet qui me passionne. Je suis toujours impressionnée par l'expertise du monde municipal qui fait en sorte que chaque fois qu'on ouvre le robinet, nous avons accès à une eau d'une grande qualité. Mais tout ça ne se fait pas par magie. Pour y arriver, nous devons prendre soin de notre source d'alimentation en eau : le lac Morigeau.

C'est ce que nous avons fait en investissant plus de 2,5 M\$ pour reconstruire son barrage, une décision qui s'est avérée judicieuse puisque sans cette nouvelle infrastructure, nous aurions sans doute été forcé(e)s de limiter l'utilisation de l'eau potable aux besoins essentiels à la fin de l'été dernier. Attention! Même si nous disposons aujourd'hui d'un outil de gestion plus performant, économiser l'eau demeure essentiel pour être en mesure d'investir dans d'autres services et infrastructures.

En mode budget

Sans surprise, le maintien de nos infrastructures est au cœur des discussions entourant le prochain budget municipal. Comme ailleurs au Québec, nous avons des infrastructures ayant besoin d'amour et nécessitant d'importants investissements. Bien que nous militions auprès du gouvernement du Québec pour avoir des programmes mieux adaptés à nos réalités et du financement prévisible, attendre ne ferait qu'augmenter la facture et certains travaux doivent déjà être planifiés à même nos budgets pour éviter des bris de services.

Bien que positive et souhaitée, la construction du Complexe culturel et sportif aura également des incidences sur nos dépenses de fonctionnement; la Ville s'étant engagée à assumer près de 50 % de la part investie par les municipalités. Il est trop tôt pour en connaître l'impact réel, mais il vaut mieux en tenir compte dès maintenant dans nos prévisions budgétaires.

Se préparer à l'hiver et aux Fêtes

Le mois de novembre est aussi le moment de se préparer à l'arrivée de l'hiver et des Fêtes. Que ce soit en s'abonnant au système d'avis et d'alertes (ville.montmagny.qc.ca/info) pour savoir lorsqu'une Opération déneigement aura lieu dans la nuit, en se procurant une vignette de stationnement refuge ou en donnant des denrées à l'opération paniers de Noël, voilà toutes de bonnes actions à faire dans les prochaines semaines.

Mettre à l'agenda une visite au Marché de Noël, présenté à la place Montel à la fin novembre, ou l'achat de chèques-cadeaux Montmagny pour gâter vos êtres chers sont aussi d'excellentes façons de se préparer aux Fêtes tout en soutenant les commerces de chez nous.

Je terminerai en levant mon chapeau aux activités éducatives organisées dans les écoles primaires pour faire découvrir aux jeunes une partie de notre patrimoine immatériel : la chasse à la sauvagine. Voilà un bon moyen de leur donner le goût de s'intéresser à la nature qui les entoure, de l'apprécier et de la préserver.

Gabrielle Brisebois



AVIS DIVERS

RECYCLAGE DES PNEUS USAGÉS

En cette période de changements de pneus, il est bon de rappeler que les pneus usagés n'ont pas leur place dans un conteneur à déchets, au bord de la rue ou dans un coin de terrain.

La bonne nouvelle, c'est que leur donner une deuxième vie **ne coûte rien** puisque l'écofrais payé à l'achat couvre leur récupération et leur valorisation. Il suffit donc de les rapporter dans un point de collecte autorisé, comme un garage ou un détaillant de pneus. Facile comme tout!

Notons qu'au Québec, le programme de recyclage des pneus est d'ailleurs très performant avec des taux de recyclage ou de réemploi de plus de 95 %! Il n'y a donc aucune raison de laisser traîner ses pneus n'importe où!



VENTE À L'ENCHÈRE POUR TAXES IMPAYÉES

Chaque automne, à moins que des ententes de paiement soient conclues avec les propriétaires, une vente à l'enchère des propriétés ayant des taxes municipales impayées depuis plus d'une année est organisée.

Ce n'est pas de gaité de cœur que la Ville procède ainsi, mais cette démarche est prévue à la *Loi sur les cités et villes*. C'est également un processus nécessaire pour être juste et équitable envers tous les citoyen(ne)s qui paient leurs taxes.



Il ne faut pas oublier que la taxation est la principale source de revenus des municipalités et que c'est grâce à elle que les services municipaux (eau, matières résiduelles, incendie, etc.) peuvent être rendus à l'ensemble de la population. Fort heureusement, il est plutôt rare que l'on ait à tenir la vente à l'enchère puisque les dossiers se règlent généralement avant.

Si toutefois elle devait avoir lieu, ce serait le jeudi 19 novembre.
DÉTAILS > ville.montmagny.qc.ca/vente

JOURNAL MUNICIPAL

RENSEIGNEMENTS : Émilie Laurendeau
418 248-3361, poste 2063
elaurendeau@ville.montmagny.qc.ca

IMPRESSION : Marquis Imprimeur
Tirage 2500 copies





Mot de la conseillère

L'ITINÉRANCE : UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

© Annie Gagnon



Lors de la dernière campagne électorale provinciale, l'itinérance faisait partie des préoccupations et des priorités des chef(fe)s de parti. Cela témoigne d'une réalité bien présente dans notre communauté. L'itinérance est un enjeu collectif auquel nous devons faire face avec humanité, réalisme et solidarité.

À Montmagny, comme dans plusieurs municipalités, nous sommes confronté(e)s à une augmentation de l'itinérance visible. Cette réalité peut susciter des questionnements, de l'inquiétude, voire de la grogne chez certains citoyen(ne)s. Ces réactions sont légitimes et doivent être entendues. Cependant, derrière chaque personne qui se retrouve sans toit, il y a d'abord un être humain vulnérable, avec une histoire, des difficultés et, bien souvent, un parcours de vie ponctué de ruptures importantes.

Nous devons nous rappeler que derrière une situation qui peut parfois nous déranger ou nous déstabiliser se trouve une personne dont la route a pu être marquée par la pauvreté, la maladie, la perte d'un logement, des ruptures familiales ou sociales, ou encore par l'accumulation de plusieurs de ces difficultés.

C'est précisément pour cette raison que notre communauté doit intervenir. Non pas pour fermer les yeux sur les comportements

qui peuvent être problématiques, mais pour éviter que des personnes déjà fragilisées ne soient laissées à elles-mêmes.

La mise en place d'un refuge d'hiver est une réponse concrète à cette réalité. Offrir un lieu sécuritaire où une personne peut dormir, se réchauffer et recevoir de l'accompagnement, c'est d'abord lui offrir une protection essentielle. C'est aussi agir en prévention, en réduisant les risques associés à l'exposition au froid et en évitant que des situations de vulnérabilité ne s'aggravent.

L'itinérance ne se règlera pas du jour au lendemain. Il n'existe malheureusement pas de solution simple ou de baguette magique. Mais il existe une responsabilité que nous partageons : celle de chercher des solutions, de travailler avec nos partenaires et de faire preuve de compassion sans renoncer à nos responsabilités envers l'ensemble de la population.

Protéger les plus vulnérables, ce n'est pas opposer leurs besoins à ceux des autres citoyen(ne)s. C'est plutôt faire le choix d'une communauté solidaire, qui prend soin de tous ses membres et veille à ce que personne ne soit laissé de côté. C'est dans cet esprit que nous devons continuer d'avancer, ensemble.

Michelle Bernard

Michelle Bernard, conseillère municipale | district 3

LES PRIORITÉS PROVINCIALES 2026 DU CONSEIL MUNICIPAL

Au début de la campagne électorale, le Conseil municipal a présenté ses priorités à tous les candidat(e)s à l'élection dans la circonscription de Côte-du-Sud. Nous croyons bon de vous réitérer quelles sont ces priorités puisque ce sont sur ces enjeux que nous allons collaborer le plus avec notre nouveau député conservateur, Frédéric Poulin.



Pour le Conseil, il est clair que les premiers efforts devront être mis sur la reconstruction de notre centre d'hébergement et de soins de longue durée. Ce dernier a atteint un niveau de vétusté intolérable, le besoin est criant et la communauté est mobilisée. Notre nouveau député s'est d'ailleurs engagé, le 28 septembre, à soutenir ce projet.

Nous avons aussi abordé d'autres sujets en matière de services sociaux, dont le financement des ressources permettant de répondre à l'itinérance, aux problèmes de santé mentale et aux situations de grande vulnérabilité, le soutien à domicile ainsi que le maintien et le développement des services offerts à l'hôpital.

Notre réalité régionale au cœur de nos priorités

Montmagny fait face à la crise du logement et c'est pour cette raison que nous avons demandé l'adaptation des programmes gouvernementaux aux réalités des régions. Le Conseil a aussi insisté sur l'importance des politiques d'immigration pour soutenir la vitalité économique et les besoins de main-d'œuvre des entreprises.

Chaudière-Appalaches avait un taux de chômage de 1,9 % au deuxième trimestre 2026, ce qui est le plus bas au Canada. Nos actions en immigration ont donc des répercussions importantes sur nos entreprises, nos commerces et nos services.

Il ne faudrait pas oublier la fiscalité municipale. Les villes québécoises ont hérité de nombreuses responsabilités, que ce soit en matière d'infrastructures, de développement économique, d'itinérance ou d'environnement. Pendant que les dépenses se multiplient, les villes demeurent largement tributaires de la taxation foncière et le financement provincial peine à suivre.

Le Conseil félicite Frédéric Poulin pour sa victoire électorale du 5 octobre et lui offre sa pleine collaboration pour faire avancer les dossiers d'importance pour notre communauté.

Votre conseil municipal

INFORMATIONS GÉNÉRALES

« Tu as toutes les cartes en main »

LA VILLE À NOUVEAU RÉCOMPENSÉE POUR SA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT ÉTUDIANT

Après avoir été récompensée par l'Association des gestionnaires des ressources humaines municipales du Québec ce printemps, la Ville de Montmagny vient à nouveau d'être reconnue pour sa campagne de recrutement étudiant « Tu as toutes les cartes en main » en remportant cette fois le Prix Reconnaissance de l'Association québécoise du loisir public (AQLP) dans la catégorie *Municipalité, ville ou arrondissement de 10 000 à 24 999 habitants*. Cette distinction souligne les initiatives qui se démarquent par leur caractère innovant, leurs retombées positives pour la communauté ainsi que leur contribution au développement du loisir public au Québec.

Au-delà du recrutement, rappelons que la campagne visait à favoriser un meilleur arrimage entre les aspirations des candidat(e)s et les besoins des différents services municipaux. En permettant de faire des choix plus éclairés, la Ville souhaitait contribuer à la réussite professionnelle des jeunes tout en consolidant ses équipes saisonnières.

Cette approche a notamment permis de valoriser le rôle essentiel du personnel étudiant dans la qualité des services de loisir offerts à la population. Camps de jour, parc aquatique, animation et soutien aux événements ou accueil des citoyen(ne)s : derrière chacune de ces expériences se trouvent des employé(e)s estivaux engagés qui contribuent directement au dynamisme et à la vitalité du milieu.



Jean-François Roy, directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, et Emmanuelle Belleau, conseillère en communication à la Ville de Montmagny.

Les chèques-cadeaux Montmagny CADEAUX RÉGLÉS, TOUT LE MONDE COMBLÉ

À l'approche des Fêtes, la Société de développement économique incite les entreprises et l'ensemble de la population à choisir les chèques-cadeaux Montmagny pour gâter leurs êtres chers à Noël ou lors de toute occasion.

Échangeables dans la plupart des commerces de Montmagny et de sa région, ils sont un bon moyen de contribuer à l'économie locale. On peut se les procurer à la boutique Double Pas, à l'hôtel de ville de Montmagny ou encore mieux, les faire préparer en écrivant à l'adresse info@sdemontmagny.com. Simple, rapide et local!



EN SAVOIR PLUS > leschequescadeaux.ca

Kéroul

DES RESSOURCES POUR RENDRE LES LIEUX PLUS ACCESSIBLES

Entrer dans un établissement, circuler dans une salle ou participer à une activité : ces gestes peuvent présenter des obstacles pour les personnes en situation de handicap. Pour les entreprises et les organismes souhaitant améliorer l'accessibilité de leurs installations et de leurs services, de l'accompagnement et des possibilités de financement existent.

Kéroul est un organisme à but non lucratif québécois qui travaille à rendre le tourisme et la culture accessibles aux personnes en situation de handicap. Son expertise aide les établissements à mieux comprendre les besoins de leur clientèle et à déterminer les améliorations à apporter.

Évaluation, recommandations, formations, aides financières (pour les établissements touristiques notamment) font partie des formes d'accompagnement offertes par Kéroul pour passer à l'action!

EN SAVOIR PLUS > keroul.qc.ca



Reconstruction du barrage au lac Morigeau

UNE INFRASTRUCTURE MODERNISÉE QUI RENFORCE LA SÉCURITÉ ET LA FIABILITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

L'important chantier visant la reconstruction du barrage au lac Morigeau, qui est la source d'approvisionnement en eau de Montmagny, est complété. Cette réalisation d'un peu plus de 2,5 M\$ contribue à renforcer la sécurité et la fiabilité de l'approvisionnement en eau potable à Montmagny.

Les conditions météorologiques des derniers mois ont permis de constater concrètement l'importance de cet investissement. Après un été marqué par de faibles précipitations, le mois de septembre a lui aussi été particulièrement peu pluvieux. Malgré ces conditions, la Ville n'a eu à imposer aucune interdiction d'arrosage jusqu'à présent.

La nouvelle infrastructure, équipée d'un déversoir automatisé, permet une gestion plus efficace des niveaux d'eau et contribue à maintenir un approvisionnement suffisant pour répondre aux besoins de la population, même lors de périodes prolongées de faibles précipitations.

Une ressource essentielle à préserver

L'eau potable est une ressource précieuse qui n'est pas inépuisable. Chaque litre distribué doit être capté, traité, analysé et acheminé jusqu'aux résidences et aux entreprises, ce qui représente des coûts importants pour la collectivité.

La Ville rappelle donc que chaque geste visant à réduire le gaspillage contribue à préserver la ressource et à diminuer la pression exercée sur les installations municipales. Elle invite la population à adopter de bonnes habitudes de consommation et à respecter en tout temps la réglementation municipale concernant l'utilisation de l'eau potable. Trucs et conseils au ville.montmagny.qc.ca/eau.



Un site protégé

Puisque le lac Morigeau constitue une source d'approvisionnement en eau potable, son accès est encadré afin de protéger la qualité de l'eau et d'assurer la sécurité des installations.

Le pourtour du lac ainsi que la zone du barrage sont des propriétés de la Ville. L'accès au site est donc interdit, tout comme la circulation de véhicules motorisés, le camping et la navigation sur le lac. Des caméras de surveillance et des clôtures contribuent à sécuriser les lieux et à protéger les infrastructures.

Toute personne souhaitant signaler une situation préoccupante doit écrire à info@ville.montmagny.qc.ca ou composer le 418 248-3361.

RETOUR DU MARCHÉ DE NOËL À LA FIN NOVEMBRE



Du 27 au 29 novembre, la magie des Fêtes s'installera à la place Montel à l'occasion du traditionnel Marché de Noël de la Ville de Montmagny.

Artisan(e)s, producteur(-trice)s et commerçant(e)s de la région y proposeront une foule de produits locaux, de créations originales et d'idées-cadeaux pour se préparer aux Fêtes. Un autre bon moyen de gâter ses proches et d'encourager l'achat local.

Des animations variées viendront ponctuer la fin de semaine dans une ambiance festive au cœur du centre-ville. Un service de bar sera aussi offert sur place, avec notamment du vin chaud les vendredi et samedi, pour ajouter une touche réconfortante à l'expérience.

Que ce soit pour dénicher des trouvailles uniques, rencontrer des artisan(e)s d'ici ou simplement profiter de l'atmosphère de Noël, le Marché promet de belles découvertes pour toute la famille.

PROGRAMMATION COMPLÈTE À VENIR
ville.montmagny.qc.ca/noel

CHIEN vedette RECHERCHÉ

Tout le monde dit qu'il est photogénique et irrésistible? C'est le moment de le démontrer à toute la population! Les propriétaires de chiens magnymontois sont en effet invités à participer au concours de photo organisé par la Ville.

À la clé : voir leur fidèle compagnon être la vedette du prochain dépliant annuel remis lors de l'achat ou du renouvellement d'une licence de chien. Voilà une belle occasion de lui offrir son petit moment de gloire!

Pour participer, il suffit de faire parvenir la meilleure photographie du chien à ville.montmagny.qc.ca/concours.



SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE

Programme des personnes nécessitant une assistance particulière

PARCE QUE CHAQUE MINUTE COMPTE

En situation d'urgence, chaque minute compte. C'est pourquoi le Service de la sécurité incendie et civile de Montmagny invite les citoyen(ne)s ayant des besoins particuliers à s'inscrire au *Programme des personnes nécessitant une assistance particulière* (PNAP).

Ce registre volontaire et confidentiel permet aux services d'urgence de connaître à l'avance la présence de personnes qui pourraient avoir besoin d'une aide supplémentaire lors d'un incendie, d'une évacuation ou de toute autre situation nécessitant une intervention rapide.

Que ce soit en raison d'une limitation motrice, d'une déficience visuelle ou auditive, d'une perte d'autonomie liée au vieillissement ou de toute autre condition pouvant compliquer une évacuation, l'inscription au PNAP aide les intervenant(e)s à mieux adapter leurs actions.

Les citoyen(ne)s peuvent s'inscrire ou inscrire un(e) de leur proche auprès du service incendie en composant le 418 248-5813 ou en écrivant à incendie@ville.montmagny.qc.ca. Un simple geste qui peut faire toute la différence en cas d'urgence.



LE CHAUFFAGE AU BOIS : CHALEUR ET SÉCURITÉ

De nombreuses résidences utilisent un appareil de chauffage au bois comme source principale ou d'appoint. Avec l'hiver qui approche, il est bon de rappeler qu'un mauvais entretien de la cheminée ou l'entreposage de matériaux combustibles trop près de l'appareil peut augmenter considérablement les risques d'incendie.

Avant la saison froide, le Service de la sécurité incendie et de la sécurité civile encourage les propriétaires à prendre quelques minutes pour vérifier leurs installations en s'inspirant des rappels suivants.

Responsabilités du propriétaire

- Faire ramoner la cheminée régulièrement afin de limiter l'accumulation de créosote.
- Vérifier l'état du poêle, des tuyaux et de la cheminée avant la mise en fonction.
- Respecter un dégagement minimal de 45 cm entre l'appareil et tout matériau combustible, sauf indication contraire du fabricant.
- Maintenir les rideaux, meubles, vêtements, boîtes ou autres matériaux combustibles à distance de l'appareil de chauffage.
- S'assurer que les avertisseurs de fumée sont fonctionnels et remplacer leurs piles au besoin.



Chauffage électrique secondaire

- Ne placer aucun objet directement sur ou devant une plinthe électrique ou un chauffage d'appoint.
- Éviter les rallonges électriques avec les appareils de chauffage portatifs.
- Faire effectuer les travaux électriques par une personne qualifiée.

CONSEIL DE PRÉVENTION

La vérification automnale du système de chauffage de la maison est l'occasion idéale d'en profiter pour tester en même temps tous les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone dans la résidence.

MONOXYDE DE CARBONE

On ne le répétera jamais assez, mais pour assurer la sécurité de tous les occupant(e)s, il faut s'assurer d'avoir un avertisseur de monoxyde de carbone fonctionnel près des chambres à coucher.



RECEVEZ TOUTES
LES INFORMATIONS
IMPORTANTES



ABONNEZ-VOUS AUX AVIS ET ALERTES

ville.montmagny.qc.ca/info

EN ACTION CONTRE LE RADON

Invisible et inodore, le radon est un gaz radioactif naturellement présent dans le sol qui peut s'infiltrer dans les habitations et s'y accumuler. Pourtant, ses effets sur la santé sont bien réels. Au Canada, il constitue la deuxième cause du cancer du poumon après le tabagisme.

Le radon peut pénétrer dans une maison par les fissures des fondations et les ouvertures autour des tuyaux. Comme sa concentration varie d'une résidence à l'autre, **la seule façon de savoir si une habitation contient du radon est d'effectuer un test.**



Pour obtenir un résultat fiable, il est recommandé de mesurer la concentration de radon pendant au moins trois mois à l'aide d'un dosimètre, idéalement durant la saison froide. Si la concentration moyenne annuelle dépasse 200 Bq/m³, Santé

Canada recommande de prendre des mesures correctives. Des travaux réalisés par une personne certifiée permettent généralement de réduire efficacement sa présence.

Novembre étant le Mois de la sensibilisation au radon, la Ville invite les citoyen(ne)s à s'informer sur ce gaz méconnu et à vérifier la qualité de l'air de leur maison. Un test simple peut contribuer à protéger la santé des occupant(e)s à long terme.

Pour en savoir plus, il suffit de visiter la section « Radon » du site Internet de l'Association pulmonaire du Québec au poumonquebec.ca. La Fondation québécoise du cancer offre également le service de prêt de détecteurs électroniques de radon. Détails au cancerquebec.ca/services/autres.

URBANISME

LES OPÉRATIONS DÉNEIGEMENT ET LE STATIONNEMENT

À compter du 1^{er} novembre et jusqu'au 15 avril, lorsqu'une Opération déneigement est annoncée par la Ville de Montmagny, il est interdit de stationner un véhicule dans les rues et les stationnements publics entre 1 h et 7 h. Cette mesure vise évidemment à permettre aux équipes de déneigement de travailler efficacement et en toute sécurité.



Attention! Il est toutefois de la responsabilité de chaque citoyen(ne) de vérifier s'il peut stationner son véhicule en composant le **418 248-1740 après 17 h**. Si une Opération est annoncée pour la nuit, un message automatisé le mentionnera.

La population peut aussi être avertie en s'abonnant gratuitement aux alertes par texto ou courriel via le ville.montmagny.qc.ca/info, en suivant la page [f](#) de la Ville ou en écoutant la radio CIQI FM 90,3.

EN SAVOIR PLUS SUR LE DÉNEIGEMENT > ville.montmagny.qc.ca/deneigement

VIGNETTES DE STATIONNEMENT

Pour éviter les tracas, les Magnymontois(es) peuvent déjà se procurer une vignette donnant accès à un stationnement refuge durant les nuits d'hiver. Ces espaces sont situés à la bibliothèque, sur les rues St-Louis et Thomas-Morel, ainsi que sur l'avenue Jacques-Cartier. Les vignettes sont en vente à l'hôtel de ville au coût de 60 \$.



PLUS DE 1000 PERSONNES À LA GRANDE MARCHÉ 2026!

L'édition 2026 de La Grande marche de Montmagny a une fois de plus été un franc succès en attirant plus de 1000 marcheur(-euse)s, dont neuf médecins de famille. Il faut dire que dame Nature a offert une météo particulièrement propice à marcher 5 km, ou même 6 km pour les personnes ayant parcouru la boucle optionnelle dans le secteur du marais.

L'ajout d'animation sur le site, au départ comme à l'arrivée, semble avoir été apprécié des familles, tout comme le service d'un potage par l'équipe de la Maison La Frontière, la prestation du chansonnier Alex BT et le tirage de prix de présence offerts par Les Enfants d'cœur aux jeunes.

Comme toujours, Montmagny fait bonne figure à l'échelle du Québec au chapitre de la participation citoyenne en se classant au 11^e rang sur 126 municipalités! Un grand merci de la Ville, des Enfants d'cœur et du Groupe de médecine familiale. À l'an prochain!



LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES POUR FAIRE CONNAÎTRE LA CHASSE À LA SAUVAGINE

Une série d'activités destinées à faire découvrir aux jeunes la chasse à la sauvagine, une part importante du patrimoine immatériel magnymontois, sera offerte cet automne. Cette initiative s'inscrit dans une volonté de rapprocher les jeunes de la nature, de leur faire explorer leur territoire et une partie de l'histoire de Montmagny, tout en favorisant la transmission des connaissances liées à la faune et aux milieux naturels.

De la théorie... à l'action!

Animé par le biologiste Jérémie Caron, un atelier sera offert dans les quatre écoles primaires magnymontoises. En classe, la présentation sera consacrée aux oiseaux migrateurs, à leur présence dans la région et à l'histoire de la chasse à la sauvagine. Les élèves pourront ainsi mieux connaître la sauvagine, comprendre l'importance de préserver cette ressource faunique et découvrir les enjeux liés à la conservation des habitats dont elle dépend.

L'atelier se poursuivra dehors où les jeunes fabriqueront des caches écologiques qui seront éventuellement utilisées pour l'observation d'oiseaux et lors d'activités de découverte de la faune.

Pour poursuivre l'apprentissage

D'autres activités visant à développer l'intérêt des jeunes seront proposées hors du cadre scolaire, notamment de l'initiation à la chasse, des sorties d'observation et d'identification des oiseaux, de la construction d'abris de nidification pour les canards barboteurs, ainsi que des corvées de nettoyage des berges du fleuve.



Le biologiste Jérémie Caron lors d'une présentation en classe avec des élèves de l'école Beaubien.

EN SAVOIR PLUS ET S'INSCRIRE

jeremie.caron@coop-ecologie.com



BOUGER POUR UNE BONNE CAUSE

La MRC de Montmagny tiendra la première édition du Défi Fouette l'automne le samedi 14 novembre, simultanément dans quatre municipalités du territoire, dont à Montmagny. Pendant 10 heures, des équipes de deux à quatre personnes se relaieront à la marche ou à la course sur des tapis roulants ou des vélos stationnaires afin de promouvoir l'activité physique durant la saison froide.

Les frais d'inscription sont de 100 \$ par équipe et les profits seront remis aux organismes responsables des paniers de Noël des municipalités participantes. Prix de participation offerts.

Détails et inscription d'ici le 8 novembre

> montmagny.com/fouette

OPÉRATION PANIERS DE NOËL

Parce que les besoins sont toujours aussi criants, des paniers de Noël seront à nouveau distribués cette année par le Comité de la famille et des aîné(e)s de la Ville de Montmagny et ses précieux partenaires afin d'aider les Magnymontois(es) moins nantis à passer un beau temps des Fêtes.

Les demandes pourront être faites par téléphone en composant le 418 248-8012 aux dates et heures suivantes :

- 2 et 9 novembre, de 9 h à 12 h
- 2, 3 et 9 novembre, de 17 h à 20 h
- 10 novembre, de 13 h à 16 h



Seules les personnes et familles ayant droit à un panier de denrées seront contactées. La discrétion est assurée.

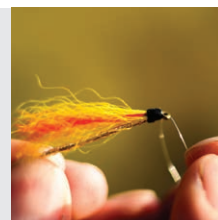
Spinning de Noël

Pour contribuer à garnir les paniers de Noël, les cyclistes sont invités à enfourcher leur vélo stationnaire à l'occasion du traditionnel Défi spinning qui se tiendra le dimanche 22 novembre, de 8 h 30 à 10 h, au centre d'entraînement VO2GYM. Le coût de participation est de 25 \$ et les dons personnels sont également les bienvenus. Pour réserver une place, il suffit de communiquer avec le conseiller municipal Jessy Croteau au 418 508-1127.

Notons que vers la fin novembre, des boîtes seront distribuées dans les écoles et les entreprises pour amasser des denrées non périssables. La générosité est de mise!

MONTAGE DE MOUCHES

L'Association magnymontoise des pêcheurs à la mouche lancera sa saison le 17 novembre à 19 h 15 avec son assemblée générale annuelle. Dès les mardis suivants, les passionné(e)s de tous les niveaux sont invités à se retrouver au sous-sol de l'église Saint-Thomas pour apprendre ou perfectionner leurs techniques de montage de mouches. Détails sur la page Facebook de l'organisme ou au ampm96.wixsite.com/ampm.



NOVEMBRE À LA BIBLIOTHÈQUE

Sauf avis contraire, les activités proposées sont gratuites!



JUSQU'AU 15 NOVEMBRE

EXPOSITION *Regards croisés sur nos paysages d'ici*

Le duo Les VieLênes, formé des artistes Sylvie Perron et Hélène Brodeur, expose au premier étage de la bibliothèque quelques œuvres inspirées de la nature sous toutes ses formes.



JUSQU'AU 13 DÉCEMBRE

EXPOSITION *Neige et ancrage*

Les œuvres de Nathalie St-Pierre explorent la fragilité et l'impermanence de l'humain. L'eau, la glace et la neige occupent une place centrale dans sa démarche artistique. Une exposition à découvrir!



DIMANCHE 1^{ER} NOVEMBRE • 10 H 30

LA LACTOFERMENTATION

La lactofermentation est une méthode naturelle, simple et rapide de conservation des aliments. L'activité comprend une conférence et un atelier pratique où sera cuisinée de la choucroute. *Inscription requise à cladouceur@ville.montmagny.qc.ca*



MARDI 3 NOVEMBRE • 18 H

RENCONTRE AVEC L'AUTEURE GENEVIÈVE CARON

Le roman *Au jusan* est une ode au lâcher-prise et aux marées de L'Isle-aux-Grues. Cette rencontre avec l'auteure Geneviève Caron permettra de découvrir cette œuvre et d'échanger avec elle.



SAMEDI 7 NOVEMBRE • 10 H

LE TRAVAIL INVISIBLE

Marie-Pier Bernard Pelletier explore le « travail invisible », soit les tâches non rémunérées essentielles au bien-être des familles et des communautés majoritairement assumées par les femmes et sous-évaluées. Une conférence de l'AFÉAS de Montmagny.



SAMEDI 7 NOVEMBRE • 13 H

EXPLORATION DE L'ENCRE À L'ALCOOL

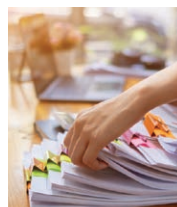
Pour l'artiste Chantal-Jane Garant, jouer avec l'encre est un réel plaisir. Aucun talent artistique n'est requis, que l'envie de partager un beau moment. 10 \$/personne. *Inscription à cladouceur@ville.montmagny.qc.ca*



MERCREDI 11 NOVEMBRE • 13 H 30

L'HISTOIRE DE MONTMAGNY SUR BANQ

Le catalogue numérique de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) est une véritable mine d'or pour la généalogie. La Société d'histoire de Montmagny en propose une exploration guidée.



MARDI 17 NOVEMBRE • 13 H 30

DOCUMENTS IMPORTANTS : MODE D'EMPLOI POUR RESTER ZEN

La paperasse, quel tracas! Que faut-il conserver, et pendant combien de temps? Une conférence du Groupe Alpha Montmagny qui permettra de démystifier la conservation des documents importants.



JEUDI 19 NOVEMBRE • 18 H 30

DÉVELOPPER L'ART DE S'ÉCOUTER

Conférence proposant des outils simples et des pistes de réflexion pour mieux reconnaître ses besoins, comprendre ce qui se passe en soi et retrouver un meilleur équilibre. *Inscription au 514 624-0364 ou à briggittetherriencoach@gmail.com*

RENDEZ-VOUS MENSUELS

- **Initiation aux échecs** > Tous les mardis à 18 h 30
- **Club de scrabble** > Tous les jeudis à 13 h
- **Groupe de soutien aux proches aidant(e)s**
Jeudi 5 novembre à 13 h 30
- **L'Heure du conte Desjardins** > Samedi 7 novembre à 10 h 30
- **Club d'échecs** > Tous les samedis à 13 h
- **Mission découverte de l'Univers** > Dimanche 15 novembre à 10 h
- **Club de lecture pour enfants**
Mardi 17 novembre à 15 h 45
- **Mon moment magique en duo** > Samedi 21 novembre à 10 h 30
- **Jeux de société** > Samedi 21 novembre 14 h à 17 h (familles) et 18 h à 21 h (adultes)
- **Rencontre artisanale** > Dimanche 22 novembre à 10 h
- **Soutien individuel pour les outils numériques**
Sur rendez-vous (418 248-4856)

Consultez régulièrement le calendrier des événements en ligne et les pages [f](#) et [i](#) puisque des activités pourraient s'ajouter.

Prix des Bibliothèques publiques du Québec

CHANTAL COUTURE REMPORTE LE PRIX RELÈVE

Arrivée à la coordination de la Bibliothèque de Montmagny dans un contexte de transition, Chantal Couture a récemment remporté le *prix Relève* dans la catégorie des municipalités de 5 000 habitants et plus lors du Gala des bibliothèques publiques du Québec qui comptait 37 finalistes répartis dans sept catégories. C'est notamment parce qu'elle a misé sur une approche humaine axée sur l'écoute, la collaboration et les besoins des usager(-ère)s, de l'équipe et des bénévoles qu'elle a décroché cette distinction qui souligne l'apport de professionnel(le)s comptant moins de cinq années d'expérience dans le réseau des bibliothèques publiques.



SOUS LES PROJECTEURS

NOVEMBRE AUX ARTS DE LA SCÈNE

À ce jour, les Arts de la scène enregistrent des ventes record pour la saison 2026-2027. Cette tendance se confirme tandis que le Weekend fou prendra l'affiche en novembre.

L'Ensemble Renouveau convie le public à voyager à travers les grandes pièces lyriques du répertoire classique et de la musique de film, de l'opéra Turandot de Puccini au film *Les Choristes* et de Rachmaninov à Céline Dion. À voir ce 1^{er} novembre à 15 h à la salle Promutuel Assurance.

Après une tournée aux États-Unis, en Allemagne et au Royaume-Uni, le groupe canadien *The Dead South* fera une escale festive à Montmagny, le 5 novembre à 20 h à la salle Edwin-Bélanger. À l'aube d'un succès mondial, les quatre musiciens originaires des Prairies proposent un style singulier teinté par le bluegrass progressif, l'américana alternatif, le country et le folk.

Le 22 novembre à 16 h, la troupe de danse *Destins Croisés* foulera les planches de la salle Edwin-Bélanger. Entre danses urbaines et contemporaines, les interprètes incarnent la tension fertile entre combat et célébration à travers *VITAL*.

Il aime faire du char et fumer des joints. Elle est sobre depuis 10 ans et trippe croissance personnelle. Karine et Malik sont coincés ensemble dans ce huis clos théâtral drôle et touchant. *Être ou ne pas être un douchebag* traite de relations interpersonnelles le 29 novembre à 15 h à la salle Promutuel Assurance.



À VOIR AUSSI EN NOVEMBRE

THÉÂTRE DES PETITES ÂMES ORYZA	4 novembre 10 h (CC)
LOUIS-JEAN CORMIER	6 novembre 20 h (PA)
MICHEL BARRETTE	7 novembre 20 h (EB)
LES AVENTURIERS VOYAGEURS	8 novembre 13 h 30 (PA) 9 novembre 19 h 30 (PA)
Gino Chouinard en Guadeloupe	
BOUCAR DIOUF	8 novembre 15 h et 20 h (EB)
PHIL ROY	12 novembre 20 h (PA)
ALICIA MOFFET	13 novembre 20 h (EB)
SAM BRETON	14 novembre 20 h (EB)
HARRY MANX	15 novembre 20 h (PA)
LENDEMAIN DE VILLE	20 novembre 20 h (PA)
OLIVIER MARTINEAU	21 novembre 20 h (EB)
LES AVENTURIERS VOYAGEURS	22 novembre 13 h 30 (PA) 23 novembre 19 h 30 (PA)
Danemark et les îles Féroé	
NEEV	26 novembre 20 h (CC)
PIERRE LAPOINTE	28 novembre 20 h (EB)

EB : Edwin-Bélanger CC : Cabaret Cogeco PA : Promutuel Assurance

Programmation
complète au adls.ca



SÉANCES DU CONSEIL

PRINCIPALES RÉOLUTIONS - SÉANCE ORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2026

L'ordre du jour des séances du conseil municipal est disponible, sur le site Internet de la Ville au ville.montmagny.qc.ca/seances, et le contenu intégral des séances publiques (procès-verbaux et vidéos) est mis en ligne dans les jours suivant la séance.

LISTE DES DIFFÉRENTS DOCUMENTS DÉPOSÉS

- Dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme en date du 1^{er} septembre 2026

INFORMATIONS CONCERNANT DES TRAVAUX ET DES CONTRATS

- Reconduction de contrat | Entretien du dépôt à neiges usées | Année 2026-2027
- Reconduction de contrat | Location d'un tracteur/souffleuse et d'un tracteur avec grappe industrielle | Année 2026-2027

CONTRIBUTIONS DIVERSES

- Approbation de dépenses et de contributions | Autorisation de paiements totalisant 2 195,50 \$, notamment pour 20 bourses destinées aux étudiant(e)s du cégep de La Pocatière - Campus Montmagny.

PROCESSUS RÉGLEMENTAIRES : Avis de motion et adoption de règlements ([rendez-vous au ville.montmagny.qc.ca/avis](https://ville.montmagny.qc.ca/avis) pour surveiller leur entrée en vigueur)

- Avis de motion et dépôt du projet de règlement concernant l'identification d'une rue partagée
- Avis de motion et dépôt du projet de règlement établissant un programme d'aide financière en préservation et restauration des bâtiments d'intérêt patrimonial

DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET DE SUBVENTIONS

- Programme d'aide à la voirie locale | Projets particuliers d'amélioration (PPA-ES)
- Autorisation du dépôt d'une demande d'aide financière au Programme des stratégies jeunesse en milieu municipal - Volet 2 | Plan d'action

ENTENTES, POLITIQUES ET DIRECTIVES

- Autorisation de signature | Protocole d'ententes en patrimoine | Délégation de la MRC de Montmagny

DIVERS

- Nomination d'un administrateur à la corporation du Camping Pointe-aux-Oies, soit Denis Gouin
- Déclaration d'intérêt pour l'adhésion au Programme de supplément au loyer (PSL) Régulier pour quatre unités
- Acceptation de la liste des taxes foncières impayées et ordonnance de vente à l'enchère publique pour défaut de paiement de l'impôt foncier le 19 novembre 2026
- Autorisation au directeur général ou à l'assistante-greffière à enchérir pour et au nom de la Ville de Montmagny lors de la vente à l'enchère publique pour défaut de paiement de l'impôt foncier

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

L Fermé **M** 10 h à 20 h **M** 10 h à 17 h **J** 9 h à 17 h
V 10 h à 17 h **S** 10 h à 16 h **D** 10 h à 14 h

138, rue St-Jean-Baptiste Est | 418 248-4856
bibliothequedemontmagny.com  

HÔTEL DE VILLE

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h
 Vendredi 8 h à 12 h

Les consultations sur rendez-vous avec le personnel municipal peuvent avoir lieu en dehors de ces heures.

143, rue St-Jean-Baptiste Est | 418 248-3361
ville.montmagny.qc.ca     

PISCINE MUNICIPALE GUYLAINE-CLOUTIER



JUSQU'AU 20 DÉCEMBRE

BAINS NAGE SEULEMENT

Lundi et mercredi 19 h 30 à 21 h
 Mardi, mercredi et jeudi 12 h à 13 h
 Dimanche 7 h 45 à 8 h 45

BAINS FAMILIAUX

Samedi 11 h 30 à 12 h 25
 Dimanche 12 h 30 à 13 h 55

BAINS MIXTES (avec 2 couloirs de nage)

Lundi et vendredi 12 h à 13 h
 Dimanche 16 h 30 à 17 h 30

Coût : 2 \$ enfant de 1 à 17 ans, étudiant(e)
 ou membre de l'âge d'or (carte obligatoire)
 3 \$ adulte | Gratuit avec la carte-loisirs

Procurez-vous la carte Passe-o-bain à la piscine au coût de 40 \$ vous donnant droit à 16 entrées.

ACCÈS

En raison des chantiers en cours, il faut stationner son véhicule en périphérie, soit à la Maison des jeunes/skatepark ou sur l'avenue Couillard-Després, et s'y rendre à pied.

À NOTER :

- Les enfants de 11 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.
- Tous les enfants de 7 ans et moins doivent être à portée de main d'une personne de 16 ans et plus en tout temps.
- Les participant(e)s doivent avoir quitté les vestiaires 15 minutes après le bain.
- Le casque de bain et la douche savonneuse sont obligatoires.
- Les bottes, souliers et sandales d'extérieur ne sont pas tolérés dans les vestiaires.
- L'utilisation du téléphone cellulaire est interdite dans l'enceinte de la piscine.

151, boulevard Taché Est | 418 248-6022

PARC RÉCRÉATIF

La surface multifonctionnelle et les terrains de tennis/pickleball sont fermés pour la période hivernale.

L'ouverture de la patinoire et du chalet est prévue à la mi-décembre si les conditions météorologiques le permettent.

11, avenue de la Fabrique | 418 248-6022

ARÉNA



Voir calendrier à la page 12

PATINAGE LIBRE

2 \$ par personne ou gratuit avec la carte-loisirs

HOCKEY LIBRE 15 ANS ET +

Coût : 5 \$ par joueur(-euse) • Équipement complet requis

21, avenue Ste-Brigitte Nord | 418 248-5995 • 418 248-6022

PARC DU ROCHER DE LA CHAPELLE

OUVERT TOUS LES JOURS DE 7 H À 23 H

Site d'interprétation, de randonnée, d'observation, d'escalade et de pique-nique.

385, montée de la Rivière-du-Sud
ville.montmagny.qc.ca/rocher

ÉCOCENTRE DU GOLF

550, chemin du Golf
 418 248-3323 

**OUVERT DE 7 H À 17 H
 DU 1^{ER} MAI AU 30 NOVEMBRE**

Paiement par carte de débit ou de crédit maintenant disponible



TARIFICATION EN VIGUEUR MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION SEULEMENT

Moins de 250 kg/année
 2 visites à l'écocentre incluses

GRATUIT*

250 kg et plus/année

0,10 \$/kg

3^e visite et plus à l'écocentre

20 \$/visite

*Présentation du compte de taxes de l'année courante obligatoire.

L'bac brun

ça colle!



Ben non! Si j'ai des feuilles mortes, j'en mets dans le fond. Sinon, je dépose un gros carton ou je place du papier journal entre les couches de matières. Ça marche bien!

— Juan 32 ans

NOVEMBRE 2026

Pour connaître les horaires des infrastructures de loisirs, visitez le ville.montmagny.qc.ca/horaires

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ON RECULE L'HEURE BIBLIOTHÈQUE Conférence <i>La lactofermentation</i> 10 h 30 1	TAXES MUNICIPALES Échéance 4 ^e versement de taxes ville.montmagny.qc.ca/taxes ARÉNA Hockey libre (15 ans et +) 13 h 30 à 14 h 50 2	ARÉNA Patinage libre 14 h à 15 h 20 BIBLIOTHÈQUE • Rencontre avec l'auteure Geneviève Caron 18 h • Initiation aux échecs 18 h 30 3	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20 4	BIBLIOTHÈQUE • Club de scrabble 13 h • Groupe de soutien aux proches aidant(e)s 13 h 30 5	ARÉNA Hockey libre (15 ans et +) 13 h 30 à 14 h 50 6	BIBLIOTHÈQUE • Conférence <i>Le travail invisible</i> 10 h • Heure du conte Desjardins 10 h 30 • Exploration de l'encre à l'alcool 13 h • Club d'échecs 13 h ARÉNA Patinage libre 18 h 30 à 19 h 50 7
8	9	10	11	12	13	14
BIBLIOTHÈQUE Mission découverte de l'Univers 10 h ARÉNA Patinage libre 18 h à 19 h 20 15	HÔTEL DE VILLE Séance du conseil municipal 19 h ARÉNA Hockey libre (15 ans et +) 13 h 30 à 14 h 50 16	BIBLIOTHÈQUE • Conférence <i>Les documents importants</i> 13 h 30 • Club de lecture pour enfants 15 h 45 • Initiation aux échecs 18 h 30 ARÉNA Patinage libre 14 h à 15 h 20 17	ENCOMBRANTS Réservez en ligne avant le 13 novembre à 11 h ville.montmagny.qc.ca/encombrant ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20 18	ARÉNA Tournoi de hockey M19 BIBLIOTHÈQUE • Club de scrabble 13 h • Conférence <i>Développer l'art de s'écouter</i> 18 h 30 ESPACE CITOYEN Intronisation au Panthéon des sports (sur invitation) 19	ARÉNA Tournoi de hockey M19 20	ARÉNA Tournoi de hockey M19 BIBLIOTHÈQUE • Mon moment magique en duo 10 h 30 • Club d'échecs 13 h • Jeux de société 14 h (familles) 18 h (adultes) 21
ARÉNA Tournoi de hockey M19 BIBLIOTHÈQUE Rencontre artisanale 10 h 22	ARÉNA Hockey libre (15 ans et +) 13 h 30 à 14 h 50 23	ARÉNA Patinage libre 14 h à 15 h 20 BIBLIOTHÈQUE Initiation aux échecs 18 h 30 24	25	26	27	28
PLACE MONTEL Marché de Noël 11 h à 15 h ARÉNA Patinage libre 18 h à 19 h 20 29	ARÉNA Hockey libre (15 ans et +) 13 h 30 à 14 h 50 30	EXPOSITIONS À LA BIBLIOTHÈQUE • JUSQU'AU 15 NOVEMBRE <i>Regards croisés sur nos paysages d'ici du duo Les VieLènes</i> • JUSQU'AU 13 DÉCEMBRE <i>Neige et ancrage de Nathalie St-Pierre</i>				
					OPÉRATION DÉNEIGEMENT VÉRIFIEZ AVANT DE VOUS STATIONNER 418 248-1740 après 17 h <i>Si votre véhicule a été remorqué, contactez Addict remorquage au 418 234-3461</i>	

BAC VERT
 BAC BLEU
 BAC BRUN
 ENCOMBRANTS
 RÉSIDUS VERTS • Secteurs du lundi et du mardi = collecte le MARDI
 • Secteurs du jeudi et du vendredi = collecte le VENDREDI

PRÉCISIONS SUR LES COLLECTES DES RÉSIDUS VERTS

Nouvellement cette année, il y a deux et non quatre collectes de résidus verts par semaine. Elles ont lieu le MARDI pour les secteurs desservis le lundi et le mardi, et le VENDREDI pour les secteurs desservis le jeudi et le vendredi.

Concrètement, ça signifie quoi?

À titre d'exemple, si un secteur est desservi le lundi, la collecte du bac brun sera effectuée le lundi, mais les résidus verts excédentaires placés dans des sacs de papier seront ramassés le mardi. Le même principe s'applique aux secteurs desservis le jeudi : le bac brun sera ramassé le jeudi et les résidus verts le vendredi.

PRIORISEZ L'UTILISATION DU BAC BRUN

*Utilisez des sacs de papier en cas d'excédent



ville.montmagny.qc.ca/collectes

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Urgence Feu - Police - Ambulance	911
Info-santé	811
Centre antipoison	1 800 463-5060
Info ressources sociocommunautaires	211
Tel-Écoute	1 877 559-4095
Hôpital de Montmagny	418 248-0630
CLSC et CHSLD	418 248-2572
VILLE DE MONTMAGNY	418 248-3361
Ligne d'informations municipales	418 248-1740
Aréna	418 248-5995 418 248-6022
Piscine municipale Guylaine-Cloutier	418 248-6022
Pavillon communautaire Espace citoyen	418 248-3361, poste 2701
Parc Récréatif	418 248-6022
Transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny	418 248-0445

URGENCE DÉTRESSE 1 866 APPELLE (1 866 277-3553)
 Pour toute urgence suicidaire, crise ou situation de détresse